

## COMMUNIQUE DU C.A. DU 25 SEPTEMBRE 2017

### 1. Validation du principe de synthèse des conseils d'administration

Le conseil approuve la proposition du bureau de rédiger un « Communiqué du C.A. du... ». Le conseil délègue sa diffusion au bureau, sachant qu'ils seront publiés après validation par le CA.

### 2. Constitution de commissions

Le bureau propose que soient constituées différentes commissions aux fins de travaux préparatoires aux réunions du conseil d'administration.

Le conseil décide de constituer plusieurs commissions afin d'éclairer ses décisions et permettre une émulation collective associant adhérents et salariés. Sont créées une commission financière, une commission Ressources Humaines ouverte aux représentantes du personnel, une commission communication (interne et externe à la MJC) et une commission projet associatif. Cette dernière sera attentive à la thématique de la jeunesse et sera ouverte aux salariés comme aux adhérents qui souhaiteraient la rejoindre.

### 3. Le CA se félicite de la très bonne participation des personnels lors de la journée de rentrée du 6 septembre. Il note la réussite de la journée de présentation des associations à l'ASSOGORA tout en regrettant de n'avoir pas pu mobiliser plus en son sein.

### 4. La fédération des MJC prépare une rencontre nationale exceptionnelle au mois de mai 2018.

Nous lançons un appel à manifestation d'intérêt pour ces rencontres MJC organisées à SAUMUR du 19 au 21 mai.

### 5. Les membres du conseil d'administration, en présence d'un membre de la Commune, demandent qu'une place handicapée soit enfin aménagée à proximité immédiate de la MJC, conformément aux dispositions légales en vigueur.